



LE RÉSEAU DES GASAP

LES PETITS PRODUCTEURS
FONT LES GRANDS MANGEURS.

Le soutien aux producteurs

—

en cas d'intempéries, de gel, de sécheresse ou d'autres événements météo

Pourquoi ce guide :

- en raison des conditions climatiques difficiles rencontrées par nos producteurs ces dernières années
- pour partager des pistes visant à rendre effective la solidarité entre les GASAP et les producteurs pendant ces périodes difficiles

Ce guide s'est fortement inspiré d'un travail réalisé par nos amis du Réseau des AMAP Nord Pas de Calais en 2016. Nous les remercions chaleureusement pour le partage.

Mot d'introduction

Si vu de la ville, une année peut simplement être qualifiée de mauvaise – trop sec, trop de pluie, gel tardif, ... - , les conséquences sur le monde agricole en sont autrement plus préoccupantes.

En effet, en début d'année 2016, les conditions très humides, le manque de soleil, les températures basses et les fortes pluies ont causé toute une série de problèmes : maladies, profusion de limaces, désherbage difficile, travail du sol impossible, difficultés à planter et semer, récoltes compliquées,... Idem en 2017, mais des conditions différentes, un hiver et un printemps trop sec, et surtout un fort coup de gel en avril risquent d'avoir des conséquences sur la saison avec des pertes importantes de récoltes. Les investissements du début d'année peuvent alors être perdus, notamment les plants et les fleurs des fruits qui ont gelé, mettant à mal la stabilité économique de la ferme.

À la perte des investissements de début d'année, on peut rajouter l'incertitude sur le résultat des cultures dans les prochains mois et donc l'insécurité sur le bilan économique de l'année dans son ensemble. Si les GASAP permettent, entre-autre, le paiement à l'avance et donc le soutien aux investissements de début de saison, cela peut aussi engendrer une pression sur les producteur.trices si les pertes sont telles qu'il.elles ne peuvent produire suffisamment pour honorer leurs engagements.

La solidarité est au cœur du projet des GASAP. L'une des raisons principales de cette solidarité est justement la prise en compte des aléas de production, dont les variations climatiques font partie intégrante, et risquent de le devenir davantage dans l'avenir. La Charte fait ainsi référence au fait que *les risques liés à la production sont ainsi partagés entre producteurs et consommateurs.*

Si cet élément est central au projet GASAP, les bénévoles et employés du Réseau des GASAP sont conscients qu'il n'est pas toujours aisé de le mettre en œuvre pour diverses raisons. Néanmoins, nous pensons que c'est justement lors de ces périodes difficiles qu'il est important d'y apporter des manifestations concrètes.

Comme il n'existe pas de solution toute faite, et que chaque GASAP est autonome et souverain dans sa relation avec son producteur, nous voulons vous partager des outils et vous permettre ainsi de prendre des décisions et actions qui correspondent le mieux à votre manière de fonctionner et aux besoins des producteur.trices.

Le premier objectif de ce guide est d'inviter les GASAP à **se questionner pour prendre en compte les situations dans leur globalité : risque de départ de gasapien.ne.s, conséquences financières pour la ferme, impacts sur le reste de la saison, etc.**

Le second est d'inviter les GASAP et les producteur.trices, pour contrer ces difficultés, à **s'appuyer sur le principe éthique de soutien à l'agriculture paysanne et sur le principe d'alliance nouée entre citoyens et producteur.trices.** La dimension collective et solidaire revêt plus que jamais son importance ici. Si l'action de chaque personne prise individuellement peut paraître petite, une action collective peut permettre de sauver cette saison difficile.

L'enjeu du moment est donc

- 1) de satisfaire au mieux les **besoins alimentaires des familles** durant l'année / **sans impacter le revenu des producteurs**, tout en
- 2) évitant un maximum de perdre des gasapien.ne.s dans les groupes.

Malgré les difficultés, nous avons ici l'occasion de nous mettre en action et de préparer l'avenir.

Prendre des nouvelles

Si ce n'est déjà fait, la première chose à faire dans cette situation, est de **s'informer auprès de votre producteur.trice sur l'état actuel des choses**, puis d'informer les autres membres du groupe de la situation particulière. Organiser un rencontre avec votre producteur.trice pour, en discuter lors de la permanence, lors de vos rencontres, par mail ou en leur faisant parvenir ce document. N'appelez pas chacun.e de votre côté, mais demandez plutôt à la personne responsable du contact avec le/la producteur.trice de l'appeler.

C'est le moment pour poser la question du soutien. **Est-ce que votre producteur.trice a besoin d'aide ? De quel type ? Quel soutien de la part du groupe est-il possible et réaliste ?**

Car les conditions climatiques n'ont pas touché tout le monde de la même manière, et certaines fermes ont été moins touchées que d'autres ou ont déjà pu régler les problèmes. Il peut être intéressant de se voir, pour aborder la situation de manière claire et identifier des scénarios. Faire un état des lieux de la situation : quantité, productions affectées, productions sur lesquelles on pourrait compter, productions sur lesquelles on ne sait pas encore ce qu'il adviendra, conséquences sur les paniers, à court et moyen termes.

Partager la tolérance

La compréhension peut souvent être la base de la tolérance, et donc du soutien en cas de coup dur. Certains membres de vos GASAP ne sont sans doute pas au courant des problèmes climatiques de cette saison, ou en ignorent simplement l'ampleur.

Cela évitera au producteur.trices de devoir se justifier si les paniers sont moins garnis à certains moments, moins variés ou si la qualité des produits n'est pas toujours au rendez-vous.

Rappeler aussi aux membres que les mauvaises années sont compensées par les bonnes est important. Cela peut paraître trivial, mais tout le monde n'est pas dans un GASAP depuis assez longtemps pour se rendre compte de l'impact des saisons sur les paniers.

A cela s'ajoute la question de l'achat-revente. La Charte des GASAP cite un objectif de 80 % de production propre en moyenne sur l'année. La majorité des producteur.trices ont pour objectif d'être au-dessus de ce chiffre, mais auront peut être des difficultés cette année pour l'atteindre. Si l'achat-revente n'est pas toujours la meilleure solution pour l'équilibre économique de la ferme, cela peut être un choix pour assurer la distribution des GASAP.

Il vous faut donc vous poser la question, en concertation avec votre producteur.trices, préférez-vous avoir des paniers moins garnis pendant cette période difficile, ou êtes-vous prêts à avoir plus d'achat-revente dans ceux-ci ? Quel impact pour la rentabilité de la ferme ? Qu'est-ce qui convient le mieux aux membres du groupe ? Qu'est-ce qui convient le mieux à votre producteur.trices ?

Leviers d'actions possibles

Si vous avez des questions ou des besoins, n'hésitez-pas à nous faire signe pour en discuter, nous pouvons vous accompagner dans votre démarche.

A partir d'ici, il n'existe pas de cadre prédéfini. En fonction des besoins exprimés, vous pouvez mettre en œuvre ce que vous trouverez le plus adapté. Il est important d'avoir une discussion collective pour s'assurer que le groupe soit en accord avec les initiatives proposées, et évidemment avec votre producteur.trice. Voici quelques pistes possibles, dont certaines ont été appliquées ces dernières années :

Organiser un chantier collectif. Si le besoin est ponctuel et permettrait de sauver la saison ; désherbage, plantation, livraisons, montage de serres, travail à la main,... Vous pouvez alors nous contacter pour avoir les numéros des autres référent.e.s, et ainsi inviter les autres GASAP à donner un coup de main lors d'une ou plusieurs journées. N'oubliez pas que nous avons lancé l'outil des BAP – les Brigades d'Action Paysannes – et que ce peut-être un bon moyen pour mobiliser au-delà de son groupe. Voir <https://brigadesactions Paysannes.be/>

Faire une pause dans les livraisons ou accepter une diminution de la quantité. Il se peut que les dommages soient tels que le.la producteur.trice ne puisse plus vous livrer ou doive diminuer les quantités pendant quelques semaines. Il s'agit ici d'une solution très solidaire, où vous partagez alors la prise de risque associée à la production, tel que défini dans la Charte. Cette solution doit être discutée avec l'ensemble des membres du groupe pour éviter les départs. Elle doit aussi être discutée extensivement avec le.la producteur.trice car cela peut engendrer un sentiment de redevabilité pas toujours évident à gérer pour l'avenir de la relation. Il est important de définir clairement la période sur laquelle s'étend cette solution.

Accepter plus d'achat-revente. Si votre producteur.trice pense que c'est la solution adaptée à cette année, voir si votre groupe est prêt à le.la soutenir dans ce mode de fonctionnement. Pour cela, nous recommandons d'avoir une discussion, d'une part pour s'assurer que cela solutionne réellement la situation, et d'autre part si les membres de votre groupe sont en accord avec cette décision. Nous vous conseillons aussi de définir une période sur laquelle vous êtes plus flexibles sur cette question d'achat-revente.

Définir des stratégies en commun. Il est probable que si vous organisez une rencontre tous ensemble, vous arriviez à de nouvelles idées ou pistes pour améliorer la situation. Prévoir donc une réunion collective où seront présentés les problèmes et recherchés, collectivement, des solutions. Il est important de faire cette réunion avant que les problèmes ne soient mal vécus - Au plus tôt au mieux. Il est probable que certains membres du GASAP possèdent des compétences utiles (communication, comptabilité,...) qui peuvent soulager le.la producteur.trice pour une certaine période et ainsi dégager du temps de travail pour les cultures.

Pour que les décisions soient prises de manière éclairée, il peut être judicieux qu'un petit groupe (avec le.la producteur.trice) travaille sur l'identification des solutions les plus valables et formalise des arguments qui aideront les gasapien.ne.s à décider.

Mettre en place un fond de solidarité au sein du GASAP. Nous n'avons pas de protocole défini à vous proposer pour agir dans ce sens, mais si vous jugez que la situation est telle qu'il n'existe pas d'autre solution, cela peut être une solution envisagée. Elle a déjà été appliquée dans certaines AMAP en France lors d'événements particulièrement difficiles. Là encore, il faut discuter cette option avec l'ensemble du groupe et le.la producteur.trice pour s'assurer que cela ne mette pas en danger la relation sur le long terme. C'est une belle preuve de solidarité, mais elle doit être bien réfléchie et ses conséquences pesées.

En résumé

- On vous conseille dès maintenant qu'un membre de votre GASAP fasse un état des lieux actuel et sur les perspectives pour la saison, assorti d'une communication claire au reste du groupe.
- Définir les risques encourus au sein du partenariat et en terme de contenu des paniers et comment on pourrait y remédier en interne, sur la ferme ou avec les autres GASAP.
- Peser les avantages et inconvénients des différentes solutions envisagées
- Délibérer avec tous les gasapien.ne.s sur les choix envisagés.
 - Responsabiliser et associer tous les gasapien.ne.s aux actions, notamment en les sollicitant de vive voix.
 - Prévoir bien sûr des temps intermédiaires en petit groupe, avec le.la producteur.trice, pour identifier les solutions les plus valables, avec du recul. Le travail en petit groupe permet aussi d'aborder avec le producteur des sujets difficiles à aborder devant un grand nombre de personnes (état de santé de la ferme, réflexion personnelle, préoccupations...) surtout dans cette période où le stress des maraîchers est très important.
- Rester mesuré dans les décisions prises

***N'hésitez pas à nous partager ce que vous mettez en place dans votre GASAP par retour de mail !
Cela peut donner de bonnes idées à d'autres.***